**MODELE DE RAPPORT DE FIN D’EXECUTION**

**Financement pour la mise en œuvre**

**du programme sectoriel de l'éducation**

Janvier 2022

**[[1]](#endnote-2)**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **GÉNÉRALITÉS** | | |
| Pays : | Cliquez pour saisir le texte. |
| Nom du projet auquel ce financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation contribue : | Cliquez pour saisir le texte. |
| Identifiant du projet (le cas échéant) : | Cliquez pour saisir le texte. |
| Agent partenaire : | Cliquez pour saisir le texte. |
| Date de démarrage du financement[[2]](#endnote-3) : | Cliquez ou tapez pour saisir une date. |
| Montant du financement : | | Cliquez pour entrer le montant. |
| Date de clôture du financement (date réelle) : | Cliquez ou tapez pour saisir une date. |
| Date de dépôt du rapport : | Cliquez ou tapez pour saisir une date. |

|  |
| --- |
| **OBJET ET INSTRUCTIONS** |
| **Objet** |
| Ce rapport de fin d’exécution du financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation vise à :   * Évaluer et rendre compte de la **performance globale** du projet, en fournissant un compte rendu complet et systématique de la performance et des résultats, des problèmes liés à la mise en œuvre et des mesures prises pour y remédier. * Partager les **réflexions** pour améliorer la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la pérennité des futurs projets de ce type et des processus du Partenariat mondial pour l’éducation (GPE). * Assurer la **responsabilité** et la **transparence** du financement et de ses engagements.   En faisant le point sur ce qui a fonctionné et ce qui n’a pas fonctionné, le processus de rédaction de ce rapport de fin d’exécution doit être prospectif et servir de base à des discussions collaboratives sur l'avenir du soutien du GPE dans le pays. |
| **Instructions** |
| Ce modèle doit être complété par l'agent partenaire après avoir sollicité les contributions du gouvernement et du groupe local des partenaires de l’éducation. Une fois la mise en œuvre achevée, l'agent partenaire fournit au Secrétariat du GPE un rapport de fin d’exécution couvrant toute la période de mise en œuvre, conformément à la [politique et aux directives applicables aux financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de](https://assets.globalpartnership.org/s3fs-public/document/file/2021-09-gpe-politique-financements-mise-%C5%93uvre-pse.pdf?VersionId=giPyERp1fQA8SBumGxZKDL5SrnFIPpvM) l'éducation du GPE. Le rapport de fin d’exécution doit être soumis **dans les six mois suivant la clôture du financement,** indépendamment du dernier rapport d'avancement.  Le rapport complet comprend les **éléments** suivants :   * Modèle dûment complété (le présent formulaire, y compris les annexes pertinentes). * Cadre des résultats et données de la part variable. * Documentation confirmant explicitement la réalisation des cibles de la part variable (si elle n'a pas été partagée précédemment). * Résultats concrets et produits du savoir générés grâce à l’appui de ce financement pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l’éducation ou récits d'impact (s’ils ne sont pas déjà partagés dans les rapports d'avancement précédents). * Évaluations ou toute autre étude pertinente mesurant les résultats du financement ou du projet connexe (le cas échéant). * Analyse de l'efficacité (le cas échéant).   Pour les financements cofinancés, il convient de noter que certaines sections de ce modèle concernent l'ensemble du projet cofinancé par le GPE et d'autres bailleurs de fonds, et que d'autres sections concernent la partie du projet financée par le financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation du GPE. Le terme « projet » est utilisé dans le premier cas et « financement » dans le second.  Le texte doit être clair et concis. Des annexes peuvent être ajoutées si vous souhaitez ne présenter que les textes clés dans le rapport. Si des contenus se chevauchent, ils peuvent être référencés de manière transversale pour éviter les répétitions.  Les questions doivent être considérées comme un ensemble interdépendant afin de construire le fil conducteur du projet. Certaines questions feront appel à une réflexion et un jugement résultant de la triangulation d'informations multiples et de qualité ainsi qu’à des explications logiques.  Veuillez présenter des éléments concrets et des données **ventilées** par différents sous-groupes (**au minimum par sexe**, et par tout autre groupe si possible). Dans la mesure du possible, une **perspective de genre et d'équité** doit être incluse. Les données probantes et les résultats doivent être replacés dans le **contexte national/sous-national** du pays au moment de l'examen, afin de mieux appréhender les informations.  Les données doivent être **triangulées**, en présentant des informations **multiples et de qualité** équilibrées et provenant de sources et de parties prenantes variées. L'examen doit utiliser des **techniques de comparaison et de contraste** pour expliquer les éléments de preuve divergents. **Veuillez corroborer les affirmations par des données et des éléments concrets**. Il convient d’explorer les aspects des éléments concrets tels que «**comment et combien**», « **pourquoi ou pourquoi pas**»et « **et alors** » pour comprendre leurs causes sous-jacentes, leurs effets et leur importance relative.  L’agent partenaire doit soumettre les rapports par le biais du [**Portail de rapportage en ligne**](https://fifsgpe.worldbank.org/GATool/#/). Si l’autorisation d'accès ne lui a pas encore été attribuée, l’agent partenaire doit contacter son interlocuteur principal au Secrétariat du GPE. À la suite du dépôt, le Secrétariat du GPE peut contacter les agents partenaires pour solliciter des informations supplémentaires ou demander des précisions. Le rapport sera **rendu public** après avoir été envoyé par l’agent partenaire et examiné par le Secrétariat du GPE. Pour toute question, veuillez-vous adresser à votre interlocuteur principal au Secrétariat du GPE. |
| **LISTE D'ACRONYMES** |
| Veuillez insérer la liste des acronymes utilisés dans ce rapport, le cas échéant.  Cliquez ici pour ajouter des acronymes. |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **1. ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET : PERTINENCE** | | |
| **1.1 Pertinence globale** | | |
| **PERTINENCE - Mesure dans laquelle les activités du projet ont répondu aux besoins et aux priorités du secteur, des partenaires locaux et des bénéficiaires, en particulier les filles et les enfants les plus marginalisés/vulnérables, et ont continué à y répondre tout au long de la mise en œuvre[[3]](#endnote-4).** Veuillez évaluer en cochant '**X**' pour la réponse qui vous semble la plus pertinente et préciser votre réponse dans l’encadré ci-dessous. | | |
| ☐ | Élevée | Aucune insuffisance (ou tout au plus des insuffisances mineures) n’a été constatée dans l’alignement continu entre les activités du projet et les besoins des bénéficiaires, des partenaires et du secteur. Le projet a fourni des éléments concrets et précis sur cet alignement. Si les circonstances ont changé, les objectifs ont été modifiés en conséquence pour conserver toute leur pertinence. |
| ☐ | Substantielle | Des insuffisances modérées ont été constatées en ce qui concerne l'alignement continu entre les interventions du projet et les besoins des bénéficiaires, des partenaires et du secteur. Le projet a fourni des informations généralement suffisantes sur cet alignement. Si les circonstances ont changé, les objectifs ont été modifiés en conséquence pour conserver toute leur pertinence. |
| ☐ | Limitée | Des insuffisances significatives ont été constatées dans l'alignement continu entre les interventions du projet et les besoins des bénéficiaires, des partenaires et du secteur. Le projet a fourni peu d'informations sur cet alignement. Si les circonstances ont changé, les objectifs n'ont pas été pas modifiés en conséquence pour conserver toute leur pertinence. |
| ☐ | Négligeable | De insuffisances majeures ont été constatées dans l'alignement continu entre les interventions du projet et les besoins des bénéficiaires, des partenaires et du secteur. Le projet s'écartait de ces besoins actuels ou ne fournissait pas d'informations permettant d'évaluer cet alignement. Si les circonstances ont changé, les objectifs n'ont pas été modifiés en conséquence pour conserver toute leur pertinence. |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Veuillez réfléchir à la **pertinence continue** du projet au cours de son cycle de vie.[[4]](#endnote-5) | | |
| Cliquez ici pour saisir le texte. | | |
| **1.2 Avis des bénéficiaires sur la pertinence** | | |
| [Si une enquête sur les bénéficiaires/ de satisfaction, etc. a été réalisée] Les **bénéficiaires du projet** pensent-ils que les activités et les résultats ont répondu à leurs besoins et à leurs priorités (par exemple, les enfants, les enseignants, les responsables d’enfants, la direction des écoles, les administrateurs de l'éducation, etc.) ? Pourquoi ou pourquoi pas ? | | |
| Cliquez ici pour saisir le texte. | | |
| **2. ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET : EFFICACITÉ** | | |
| **2.1 Efficacité globale** | | |
| **EFFICACITÉ - Mesure dans laquelle le projet a atteint les objectifs visés (objectifs ou résultats escomptés) au moment de la clôture du financement[[5]](#endnote-6).** Veuillez évaluer en cochant '**X**' pour la réponse qui vous semble la plus pertinente et préciser votre réponse dans l’encadré ci-dessous. | | |
| ☐ | Élevée | Le projet a dépassé ou entièrement atteint ses objectifs (résultats escomptés) ou est susceptible d’y parvenir. |
| ☐ | Substantielle | Le projet a presque entièrement atteint ses objectifs (résultats escomptés) ou est susceptible d’y parvenir. |
| ☐ | Limitée | Le projet a partiellement atteint (ou devrait partiellement atteindre) ses objectifs (résultats escomptés). |
| ☐ | Négligeable | Le projet a à peine atteint ou n'a pas atteint (réalisation minimale, le cas échéant, ou devrait à peine ou ne pas atteindre) ses objectifs (résultats escomptés). |
| Précisez brièvement votre réponse ici. Indiquez également la mesure dans laquelle et l’efficacité avec laquelle le projet a réduit les obstacles spécifiques à l'accès et à l'apprentissage rencontrés par : (a) les **filles et/ou en termes d'égalité des sexes** ; et (b) les **enfants les plus vulnérables/marginalisés, tels que définis dans le contexte du pays**. | | |
| Cliquez ici pour saisir le texte. | | |
| **2.2 Efficacité par composante/objectif** | | |
| Veuillez fournir en annexe 2 des informations sur le **niveau de réalisation de chaque composante/objectif** à la fin du projet :   * Évaluation de l'efficacité, par composante/objectif, en se concentrant sur les réalisations au niveau des résultats[[6]](#endnote-7). * Brève description des principales réalisations et des principales difficultés, par composante/objectif. | | |
| **2.3 Contribution au progrès du système (y compris la part variable)** | | |
| Il convient de réfléchir sur :   1. La mesure dans laquelle le projet a contribué aux **progrès au niveau sectoriel de manière** échelonnée et cohérente, en termes de réformes et de résultats sectoriels clés, de capacité du système et de capacité à faire face aux événements perturbateurs[[7]](#endnote-8). 2. La mesure dans laquelle la stratégie de la **part variable** a facilité des améliorations au niveau sectoriel, et si les objectifs des indicateurs de la part variable ont été atteints et ont donc conduit à un décaissement. Veuillez également résumer les réalisations de la part variable pour l'ensemble de la période du projet dans l'annexe 3. Vous pouvez aussi soumettre le **cadre de résultats de la part variable**, s'il y en a un. | | |
| Cliquez ici pour saisir le texte. | | |
| **2.4 Autres répercussions** | | |
| Le cas échéant – Veuillez décrire les **répercussions et impacts** (intentionnels ou non, positifs ou négatifs) **de tout autre projet**. Il convient de démontrer que les résultats non intentionnels ont un lien de causalité avec l'intervention évaluée. | | |
| Cliquez ici pour saisir le texte. | | |
| **2.5 Conditions affectant le projet** | | |
| Il convient de réfléchir aux **conditions** internes/externes **qui ont facilité ou entravé la réussite du projet**, par exemple :   1. Quelles **conditions ont entravé ou facilité** laconception, la mise en œuvre et la réalisation des objectifs du projet ? (par exemple, des facteurs internes tels que la gestion ou la supervision du projet ; et/ou d'autres facteurs liés au pays, tels que la capacité de gestion, la gestion financière ou la capacité fiduciaire, le suivi et l’évaluation, la coordination des partenaires, etc. ; des facteurs externes hors du contrôle de l’agent partenaire ou du responsable de la mise en œuvre)[[8]](#endnote-9) ? 2. Avec le recul, les **risques identifiés** au stade de l’élaboration du projet étaient-ils exacts et les **mesures d'atténuation** étaient-elles suffisantes ? D'autres risques non envisagés à l'époque sont-ils survenus ? | | |
| Cliquez ici pour saisir le texte. | | |
| **2.6 Enseignements et recommandations, pratiques réussies et interventions innovantes** | | |
| Veuillez décrire brièvement les **principaux enseignements[[9]](#endnote-10)** (positifs ou négatifs) liés à la mise en œuvre du financement/projet. Veuillez également partager les **recommandations clés[[10]](#endnote-11)** qui pourraient être intégrées dans les futurs cycles de planification des financements/projets pour améliorer les pratiques.  Mentionnez les **pratiques réussies** ou les **interventions innovantes**, en relation avec le financement/projet (si elles n'ont pas déjà été partagées dans les rapports d'avancement précédents). | | |
| Cliquez ici pour saisir le texte. | | |
| **2.7 Récits d'impact** | | |
| Si applicable et non partagé dans les rapports d'avancement précédents :  Avez-vous identifié des **impacts significatifs** du projet sur les bénéficiaires que vous souhaiteriez partager par le biais de récits d’impact avec l'équipe de communication du Secrétariat du GPE ? Si oui, veuillez les décrire ci-dessous ou les mettre en pièce jointe. Ces récits seront présentés sur les supports et plateformes de communication du GPE, en mentionnant le prestataire. | | |
| Cliquez ici pour saisir le texte. | | |
| **2.8 Résultats concrets et produits du savoir** | | |
| Si applicable et non partagé dans les rapports d'avancement précédents :  Veuillez joindre les **résultats concrets et les produits du savoir** (par exemple, évaluations, pilotes, études, etc.) générés par le soutien du projet/financement. Veuillez joindre également toutes les **photos, vidéos, affiches de plaidoyer**, etc., qui peuvent être présentées dans les articles ou blogs du GPE. | | |

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **2.9 Cofinancement du fonds à effet multiplicateur (le cas échéant)** | | | | | | |
| Veuillez indiquer le montant ($US / €) du cofinancement prévu devant être mobilisé lors de la conception du financement/projet et le montant du cofinancement effectivement mobilisé à sa date de clôture. Si le montant prévu n'a pas été entièrement mobilisé, veuillez en expliquer les raisons. | | | | | | |
| Mobilisation prévue du cofinancement (en $US/€) lors de la conception | | | Cofinancement (en $US/€) effectivement mobilisé | | | Si le cofinancement n'a pas été entièrement mobilisé, précisez pourquoi. |
| Cliquez ici pour entrer le montant. | | | Cliquez ici pour entrer le montant. | | | Cliquez ici pour saisir le texte. |
| **3. ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET : EFFICIENCE** | | | | | | |
| **3.1 Efficience globale** | | | | | | |
| **EFFICIENCE - Mesure dans laquelle les interventions du projet ont été mises en œuvre en temps opportun et les coûts raisonnables par rapport aux résultats obtenus (c'est-à-dire que les ressources ont été économiquement converties en réalisations et en résultats)[[11]](#endnote-12)**. Veuillez évaluer en cochant '**X**' la réponse qui vous semble la plus pertinente et préciser votre réponse dans l’encadré ci-dessous. | | | | | | |
| ☐ | Élevée | L'efficience a dépassé les attentes. | | | | |
| ☐ | Substantielle | L'efficience correspond à ce que l'on peut attendre dans le secteur. | | | | |
| ☐ | Limitée | L'efficience a été inférieure aux attentes dans le secteur. | | | | |
| ☐ | Négligeable | L'efficience était très faible par rapport aux bénéfices (s'il y en a) et aux normes reconnues dans le secteur. | | | | |
| **3.2 Respect des délais** | | | | | | |
| Il convient de réfléchir à la rapidité d'exécution du projet, c'est-à-dire si le projet a connu des **retards au début ou pendant la mise en œuvre**, et pourquoi : | | | | | | |
| **Au début du projet :**  - Quel a été le délai entre la date d'approbation du GPE et le démarrage effectif des activités ?  - Si le démarrage du projet a connu des retards, quelles en étaient les principales raisons ? Dans quelle mesure y a-t-on remédié ? | | | | | **Pendant la mise en œuvre :**  - Dans quelle mesure les composantes/objectifs ont-ils été réalisés dans les délais prévus ? Les bénéficiaires directs ont-ils commencé à recevoir des services d’éducation selon le calendrier convenu?  - Si la mise en œuvre du projet a connu des retards, quelles en étaient les principales raisons ? Quel a été l'effet des retards sur les bénéficiaires directs recevant des services d'éducation ? Dans quelle mesure y a-t-on remédié ? | |
| Cliquez ici pour saisir le texte. | | | | Cliquez ici pour saisir le texte. | | |
| **3.3 Coûts du financement** | | | | | | |
| Quels étaient les **coûts unitaires de la réalisation des principaux résultats** (par exemple, la construction d'écoles, la formation des enseignants, les manuels scolaires) ? Des **points de référence sont-ils** disponibles pour établir une comparaison ? Les **coûts unitaires** ont-ils **changé** entre la conception du financement et sa mise en œuvre effective ? Si oui, pourquoi ?  Le financement a-t-il entraîné des **coûts excédentaires** ou des économies importantes ? Si oui, veuillez préciser. | | | | | | |
| Cliquez ici pour saisir le texte. | | | | | | |
| **3.4 Alignement et harmonisation** | | | | | | |
| Veuillez réfléchir à l'expérience du financement en utilisant les éléments suivants[[12]](#endnote-13) :   1. **Les modalités alignées**, le cas échéant (on entend par alignement sur les systèmes nationaux, l'utilisation des institutions, des ressources humaines et des procédures nationales pour l'exécution de l'aide extérieure). 2. **Les mécanismes coordonnés/harmonisés** (mesures coordonnées entre les acteurs du pays, par exemple par le biais du groupe local des partenaires de l’éducation).   Il convient également de réfléchir à la manière dont le projet a contribué à améliorer la **capacité du gouvernement à utiliser,** à l'avenir, **des modalités davantage alignées ou coordonnées/harmonisées**. | | | | | | |
| Cliquez ici pour saisir le texte. | | | | | | |
| **3.5 Partenariats** | | | | | | |
| **Des partenariats** (financiers/en nature/autres) ont-ils été développés ou mobilisés, par exemple avec le secteur privé, des fondations, d'autres secteurs que l'éducation et des institutions de recherche pour soutenir le projet ? Si oui, décrivez-les ci-dessous et expliquez leur niveau de réussite, les difficultés rencontrées et les enseignements tirés. | | | | | | |
| Cliquez ici pour saisir le texte. | | | | | | |
| **3.6 Amélioration grâce l’utilisation des données et des éléments concrets** | | | | | | |
| Veuillez expliquer comment, et à quel niveau de réussite, le projet a **utilisé les données de suivi du projet et d'autres recherches/éléments concrets** tout au long de son cycle de vie pour une mise en œuvre de meilleure qualité et la réalisation des résultats escomptés.  Veuillez fournir toutes les informations relatives aux exercices, événements ou occasions de **résolution de problèmes conjoints** avec les partenaires nationaux et le Secrétariat du GPE, et leur niveau relatif d'utilité, ainsi que toute recommandation sur la manière dont ces mécanismes pourraient être améliorés à l'avenir. | | | | | | |
| Cliquez ici pour saisir le texte. | | | | | | |
| **4. PÉRENNITÉ** | | | | | | |
| Il convient de réfléchir au **potentiel de continuité** au-delà de la date de clôture :   1. Quels résultats et services, initiatives ou réformes établis peuvent être poursuivis, ou aucun domaine concret ne permet une continuité. 2. Les conditions en place ou manquantes pour cette continuité, et les risques potentiels pouvant mettre en péril la pérennité. 3. Tout plan de pérennité ou stratégie de sortie élaboré pour assurer la continuité de (certains) des bénéfices. 4. Toute mesure visant à étendre les projets pilotes ou les pratiques prometteuses. | | | | | | |
| Cliquez ici pour saisir le texte. | | | | | | |

|  |  |
| --- | --- |
| **5. GESTION DES FINANCEMENTS ET UTILISATION DES FONDS** | |
| **5.1 Fonds non dépensés** | |
| Le cas échéant - Si des **fonds n’ont pas été dépensés** à la fin du financement, précisez ci-dessous : i) le montant des fonds ; et ii) les raisons pour lesquelles les fonds n’ont pas été dépensés. | |
| 1. Cliquez pour entrer le montant des fonds non dépensés à la clôture du financement. | |
| 1. Cliquez ici pour saisir le texte. | |
| **5.2 Performance de la gestion** | |
| Sur le cycle de vie du financement, veuillez indiquer ci-contre la performance du financement tout au long de la mise en œuvre en termes de **gestion**. Il s’agit des mesures de protection financière, de passation de marchés, sociale et environnementale, les dispositions de mise en œuvre et les autres obligations de gestion fiduciaire. | Sélectionnez une note.[[13]](#endnote-14) |
| Expliquez ci-dessous comment ces dispositions et responsabilités en matière de gestion ont affecté, de manière positive ou négative, la mise en œuvre du financement et l'obtention des résultats et réalisations à la clôture du financement. | |
| Cliquez ici pour saisir le texte. | |
| **5.3 Cofinancement (non lié au fonds à effet multiplicateur)** | |
| Veuillez indiquer, le cas échéant, si le projet soutenu par le financement a bénéficié d'un **cofinancement**, notamment le niveau de décaissement du cofinancement, si les fonds restants seront décaissés et dans quel délai, et si le décaissement a été inférieur au budget initial, les raisons de cet écart. | |
| Cliquez ici pour saisir le texte. | |

|  |
| --- |
| **6. DONNÉES SUR LE SUIVI** |
| **6.1 Données sur les indicateurs du cadre de résultats** |
| Veuillez inclure l’intégralité du **cadre de résultats** dans une annexe ou en pièce jointe. Le cadre de résultats doit inclure :   * Les valeurs des indicateurs de référence, de l’objectif final et des étapes. * Les valeurs cibles révisées (si la ou les valeurs cibles initiales ont été officiellement révisées en raison d'une restructuration ou de changements au cours de la mise en œuvre). * Le statut de la réalisation par rapport aux valeurs cibles. * Les raisons de tout dépassement ou sous-réalisation des attentes à la clôture du projet/financement. |
| **6.2 Données sur les chiffres globaux** |
| Veuillez fournir en annexe 4 les données relatives aux **trois chiffres globaux** du GPE :   * Achat et distribution de manuels scolaires * Enseignants formés * Salles de classe construites ou réhabilitées |
| **6.3 Données cumulatives sur les enfants et autres étudiants bénéficiaires** |
| Veuillez fournir en annexe 5 les données **cumulatives** relatives au nombre d'enfants et autres étudiants qui ont **­­directement participé aux activités du projet, reçu des incitations, ou bénéficié de services soutenus par le projet ou d’interventions du projet,** pendant toute la durée du projet. Si ces données ne sont pas disponibles, veuillez en expliquer les raisons dans la section commentaire de l'annexe 5.  Veuillez également indiquer en annexe les valeurs désagrégées pertinentes par sous-groupes**, au minimum par sexe.** Si elles sont appropriées et disponibles, fournissez des valeurs désagrégées par différents sous-groupes (enfants handicapés, enfants réfugiés, enfants déplacés à l'intérieur de leur pays, enfants non scolarisés et enfants issus de minorités ethnoculturelles/ linguistiques marginalisées) et par niveau d'éducation. |

**Annexe 1 : Arbres de décision pour la notation de l'efficacité globale et la notation de l'efficacité au niveau des composantes/objectifs**

**1. Évaluation de l'efficacité globale**

**À LA CLÔTURE DU FINANCEMENT -** La note d'**efficacité** globale doit refléter l'état de réalisation des objectifs/résultats du financement à sa clôture, comme suit :

* La note d'efficacité couvre le niveau de réalisation de tous les objectifs/résultats du financement (inclus dans ce rapport).
* La note peut tenir compte de l'importance relative des différents objectifs/résultats, si ceux-ci ont été mentionnés dans le document de programme. Dans le cas contraire, les différents objectifs/résultats revêtent la même importance.

À la clôture du financement...

... environ la **moitié** des objectifs/résultats ont été évalués comme ayant un niveau de réalisation satisfaisant (élevé ou substantiel) et l'autre **moitié comme** ayant un niveau de réalisation insatisfaisant (limité ou négligeable)...

... la **majorité** des objectifs/résultats ont été évalués comme ayant un niveau de réalisation...

Note :

Négligeable

Note :

Limité

... **Limité**

(résultats partiellement atteints)

Note :

Élevé

... **Élevé**

(résultats dépassés ou entièrement atteints)

... **Substantiel**

(résultats presque entièrement atteints)

... **Négligeable**

(résultats à peine ou non atteints)

Note : Substantiel

… soit arrondir à la hausse ou à la baisse en fonction des éléments concrets disponibles et de l'importance relative (le cas échéant)

**2. Évaluation de l'efficacité au niveau des composantes/objectifs**

**À LA CLÔTURE DU FINANCEMENT -** Les notes du **niveau de réalisation par composante/objectif** doivent refléter l'état de réalisation des objectifs/résultats du financement à sa clôture, comme suit :

* Une note distincte de réalisation est attribuée à chaque composante/objectif du financement.
* En cas de révision du financement, le niveau de réalisation doit être évalué par rapport à l'objectif révisé.
* L'évaluation de chaque composante/objectif est basée sur le niveau de réalisation des résultats escomptés à l'issue du projet et sur la relation directe entre les activités du projet et les réalisations rapportées.
* Pour chaque composante/objectif, l'évaluation de plusieurs résultats, le cas échéant, doit être décomposée pour obtenir une note au niveau de chaque composante/objectif.
* Veuillez remarquer que les notes au niveau des composantes/objectifs sont ensuite utilisées pour déterminer la note d'efficacité globale du financement.

À la clôture du financement, la composante/l’objectif a atteint ...

**La plupart des** résultats escomptés ont été atteints

**Tous les** résultats escomptés ont été atteints ou dépassés

Note : Négligeable

**Peu de** résultats escomptés ont été atteints

Note : Substantiel

Note : Élevé

Note : Limité

... **tous ou la plupart** des résultats escomptés

... **peu ou aucuns** résultats escomptés

Les résultats escomptés ont été **peu atteints ou pas du tout atteints**

**Annexe 2 : Efficacité par composante/objectif du projet**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Efficacité par composante/objectif du projet** | | | | |
| Évaluez ci-dessous **dans quelle mesure chaque composante/objectif a été atteint à la clôture du financement, en vous concentrant sur les réalisations au niveau des résultats.**   * En sélectionnant une note[[14]](#endnote-15) dans le menu déroulant. * Ensuite, en réfléchissant à la réalisation de chaque composante/objectif, en décrivant par exemple pour chacun :  1. La **fiabilité de la chaîne de résultats** : c'est-à-dire les résultats obtenus, la mesure dans laquelle les activités/extrants de la composante/de l'objectif ont contribué à ses résultats, si les réalisations au niveau des résultats sont attribuables aux activités du financement, si les activités/extrants clés ont été exécutés comme prévu sur la base des intrants mobilisés, l'importance relative des résultats obtenus (ou non), et les raisons de la non-réalisation, etc. 2. Les éventuelles **innovations** ou projets **pilotes** et leur degré de réussite. 3. Tout degré de réalisation variable parmi les **groupes de bénéficiaires**. 4. Toute **difficulté majeure** rencontrée au cours de la mise en œuvre, ses causes et la manière dont elle a été résolue, y compris les révisions/restructurations/adaptations. 5. Si l'une des **cibles des indicateurs** ducadre de résultats n'a pas été atteinte, quelles en sont les raisons. Et, si les objectifs ont été dépassés, quelles en sont également les raisons. 6. Tout **écart significatif** par rapport aux objectifs/composantes ou indicateurs initiaux ou révisés du projet pendant la mise en œuvre, et ses implications sur le budget, les résultats, la théorie du changement, etc. du financement/ projet. | | | | |
| Composante/objectif : | Niveau de réalisation (niveau de résultat) à la clôture du financement : | Brève explication : |
| Nom de la composante/objectif 1 : Cliquez ici pour saisir le texte. | Sélectionnez une note. | Cliquez ici pour saisir le texte. |
| Nom de la composant/objectif 2 : Cliquez ici pour saisir le texte. | Sélectionnez une note. | Cliquez ici pour saisir le texte. |
| Nom de la composant/objectif 3 : Cliquez ici pour saisir le texte. | Sélectionnez une note. | Cliquez ici pour saisir le texte. |

**(Ajoutez ou supprimez des composantes/objectifs selon les besoins).**

**Annexe 3 : Modèle de rapport sur la part variable** **(à la clôture du financement)**

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Indicateur | Base de référence | À la clôture du financement | | | | Si la réalisation indiquée dans le(s) dernier(s) rapport(s) sur l’état d'avancement a été révisée rétrospectivement, veuillez indiquer par rapport à quelle cible elle a été révisée, la valeur révisée, la raison de la révision et le montant réel décaissé. | Si la réalisation a été révisée rétrospectivement ou si l'une de ses données probantes n'a pas été soumise, veuillez en indiquer le nom ici et joindre le document justificatif. |
| Cible pour toute la période du projet | Réalisation effective | Décaissement prévu lors de la conception (en $US/€) | Décaissement réel (en $US/€) |
| Sélectionnez une dimension. Niveau de réalisation globale : Sélectionnez une note[[15]](#endnote-16). | | | | | | | |
| 1)... |  |  |  |  |  |  |  |
| 2)... |  |  |  |  |  |  |  |
| 3)... |  |  |  |  |  |  |  |
| Sélectionnez une dimension. Niveau de réalisation globale : Sélectionnez une note. | | | | | | | |
| 1)... |  |  |  |  |  |  |  |
| 2)... |  |  |  |  |  |  |  |
| 3)... |  |  |  |  |  |  |  |
| Sélectionnez une dimension. Niveau de réalisation globale : Sélectionnez une note. | | | | | | | |
| 1)... |  |  |  |  |  |  |  |
| 2)... |  |  |  |  |  |  |  |
| 3)... |  |  |  |  |  |  |  |

**(Ajoutez ou supprimez des lignes pour les indicateurs selon les besoins).**

**Annexe 4 : Modèle de rapport sur les chiffres globaux**

**Instructions générales :**

1) À partir de l'année fiscale 2021, seuls les chiffres globaux réels atteints au cours d'une période considérée sont requis ; aucune cible annuelle ne sera demandée par la suite.

2) Si aucuns chiffres globaux ne figurent dans ce financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation ou uniquement quelques-uns, veuillez inscrire « sans objet » dans la ou les cases concernées.

3) Si un indicateur est mesuré en pourcentage, veuillez fournir les **valeurs numériques** qui ont été utilisées pour calculer le pourcentage. Si ces chiffres ne sont pas disponibles, veuillez fournir le pourcentage et l’indiquer dans la case « commentaires ».

**Définitions du GPE :**

**Manuels scolaires achetés et distribués.** Cet indicateur permet de suivre le nombre de manuels scolaires qui ont été achetés et distribués par l'intermédiaire des financements de mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation du GPE au cours de la période considérée. « Les manuels scolaires » sont des livres conçus pour instruire les élèves dans des matières spécifiques, y compris les livres décrits comme du « matériel d'apprentissage ». Ils excluent les livres des bibliothèques scolaires ainsi que les romans et les livres à l'usage des enseignants (tels que les guides de programmes, les syllabus, et les guides et kits pour enseignants). Dans les cas où les livres sont désignés à la fois comme des livres à l'usage des enseignants et comme des livres conçus pour instruire les élèves, ils seront considérés comme des manuels scolaires aux fins de cet indicateur. Les données se réfèrent aux manuels qui ont été « distribués » aux écoles et qui ont été soit distribués aux élèves en prêt, soit conservés dans les écoles pour être utilisés en classe. Les données sur les manuels peuvent inclure des manuels en stock mais qui ne sont actuellement pas utilisés par les élèves.

**Enseignants formés.** Cet indicateur permet de suivre le nombre d'enseignants qui ont bénéficié d’une formation formelle et qui l’ont achevée, conformément aux normes nationales, par le biais des financements de mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation du GPE au cours de la période considérée. Les « enseignants » sont les professionnels de l'enseignement et de l'instruction qui sont directement impliqués dans l'enseignement aux élèves. Parmi eux figurent les enseignants titulaires, les enseignants spécialisés et les autres enseignants qui travaillent avec les élèves dans une salle de classe, en petits groupes dans une salle de ressources, ou dans le cadre d'un enseignement individuel à l'intérieur ou à l'extérieur d'une classe ordinaire. Le personnel enseignant et qui instruit exclut le personnel non professionnel qui aide les enseignants à dispenser l'enseignement aux élèves, comme les assistants d’enseignants et autres personnels paraprofessionnels. Le terme « formation » fait référence à la formation formelle des enseignants (initiale ou continue) conçue pour doter les enseignants des connaissances, de l'attitude, du comportement et des compétences nécessaires pour enseigner au niveau pertinent et accomplir leurs tâches efficacement.

**Salles de classe construites ou réhabilitées.** Cet indicateur permet de suivre le nombre de salles de classe qui ont été construites et/ou réhabilitées grâce aux financements de mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation du GPE au cours de la période considérée. Dans le contexte de cet indicateur, les « salles de classe » sont des pièces dans lesquelles des activités d'enseignement et d'apprentissage peuvent avoir lieu. Il s'agit de structures physiques semi-permanentes ou permanentes qui peuvent être situées ou non dans une école. Le terme « réhabilité » peut être interprété différemment selon les contextes et peut être soumis à des normes différentes. Par conséquent, il faudra faire preuve de discernement pour déterminer si une structure réhabilitée (classe, bâtiment scolaire, etc.) est conforme ou non à des normes nationales ou autres qui sont acceptables et satisfaisantes pour l'entité chargée de la mise en œuvre. En général, ce terme signifie que la structure (classe, bâtiment, etc.) a été rénovée, entièrement ou partiellement, impliquant que la structure est mise aux normes.

**Remarque :** Pour les financements cofinancés, veuillez indiquer la proportion qui peut être attribuée au financement du GPE. Par exemple, si la contribution financière du financement représente 50 % d'une activité de formation des enseignants, la proportion qui peut être attribuée au financement du GPE pour le nombre d'enseignants formés dans le cadre de cette activité sera de 50 %. Si l'unité d'analyse de l'indicateur est le nombre d'écoles et non de salles de classe, veuillez saisir un nombre estimé de salles de classe et fournir une explication dans la case des commentaires.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Indicateurs du GPE** | **Nom(s) de l'indicateur tel(s) qu'il(s) figure(nt) dans le document de programme et le formulaire de requête.** | **Nombre réel atteint (pour toute la période du projet)**  **- Veuillez rendre compte de la situation en chiffres,** sans pourcentages, ni ratios.  **- Pour les projets cofinancés, veuillez fournir le chiffre pour l'ensemble du projet. Le Secrétariat du GPE le calculera au prorata de la proportion de la contribution du GPE attribuée à ce financement.** | **% attribué à ce financement (pour les financements cofinancés)** | **Commentaires** |
| **Achat et distribution de manuels scolaires** | 1)... |  |  |  |
| 2)... |  |  |  |
| 3)... |  |  |  |
| **Enseignants formés** | 1)... |  |  |  |
| 2)... |  |  |  |
| 3)... |  |  |  |
| **Salles de classe construites ou réhabilitées** | 1)... |  |  |  |
| 2)... |  |  |  |
| 3)... |  |  |  |

**(Ajoutez ou supprimez des lignes pour les indicateurs selon les besoins).**

**Annexe 5 : Modèle de rapport cumulatif sur les enfants/autres étudiants bénéficiaires**

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Données cumulatives sur les enfants bénéficiaires** | | | | | | | |
| Veuillez indiquer le nombre **cumulé** d'enfants d’âge scolaire (scolarisés et non scolarisés) et autres étudiants (adolescents ayant dépassé l'âge de la scolarité secondaire et apprenants adultes participant à l'éducation de base) qui ont **participé directement aux activités du projet, qui ont reçu des incitations, ou bénéficié de services soutenus par le projet ou d’interventions du projet sur la période de mise en œuvre totale du financement.**  **Veuillez également fournir des valeurs cumulées désagrégées pertinentes par sexe (applicable à tous les financements).** Le cas échéant, il convient de fournir des valeurs désagrégées par sous-groupes variés et par niveau d'éducation. Le rapport des données sur les enfants/étudiants bénéficiaires est cumulatif, ce qui signifie que tous les bénéficiaires sont comptés comme un total courant, en additionnant tous les bénéficiaires depuis le début du financement jusqu'à la période de rapportage considérée. Les données sur les bénéficiaires doivent être collectées en utilisant les méthodes et les outils propres à chaque projet. Il est entendu que certaines données désagrégées ne seront collectées que si un projet cible expressément des sous-groupes spécifiques à travers ses interventions et utilise ses propres méthodes pour compter les enfants[[16]](#endnote-17) et autres bénéficiaires[[17]](#endnote-18).  **NOTE :** Si ce financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l’éducation est cofinancé, veuillez indiquer les chiffres pour l'ensemble du programme et indiquer la proportion qui peut être attribuée au financement du GPE. Par exemple, si la contribution financière du financement représente 40 % du programme qui est cofinancé par le GPE et d'autres donateurs, indiquez 40 % dans la section "% attribué à ce financement". | | | | | | | |
|  | Préscolaire (facultatif) | Primaire (facultatif) | Secondaire (facultatif) | Autre  (facultatif) | **Total** | % attribué à ce financement |
| **Nombre cumulatif d'enfants et autres étudiants ayant bénéficié directement du projet :** | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. |
| **Dont filles/femmes:** | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. |
| Dont enfants/étudiantshandicapés (facultatif) : | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. |
| Dont enfants/étudiants réfugiés (facultatif) : | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. |
| Dont enfants/étudiants déplacés à l'intérieur du pays (facultatif) : | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. |
| Dont enfants non scolarisés (facultatif) : | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. |
| Dont enfants/étudiants issus de minorités ethnoculturelles/ linguistiques marginalisées : précisez lesquelles (facultatif) | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. |
| Veuillez fournir toute information utile sur les enfants bénéficiaires. Il peut s'agir par exemple de la définition employée par le projet pour un sous-groupe particulier (notamment une description plus granulaire de ces sous-groupes), de l'approche/outil utilisé pour calculer le nombre de bénéficiaires dans l'ensemble ou par sous-groupe, de toute limitation de l'approche/outil employé pour ce calcul, et des raisons pour lesquelles les données sur les enfants bénéficiaires ne sont pas disponibles. | | | | | | |
| Cliquez ici pour saisir le texte. | | | | | |  |

**NOTES**

1. Ce modèle est destiné aux financements qui utilisent des modalités de type projet, telles que celles classées comme « autonomes » (le financement provient uniquement du GPE) ou « mises en commun au niveau du projet » (le financement provient du GPE et d'autres bailleurs de fonds pour soutenir un projet commun). Pour les financements mis en commun par secteur ou les financements d'appui budgétaire, veuillez utiliser un autre modèle (lien à ajouter). [↑](#endnote-ref-2)
2. La date de « démarrage » (début) est considérée comme la date à laquelle la mise en œuvre du financement a effectivement commencé, marquée par un événement défini dans la requête de financement. [↑](#endnote-ref-3)
3. **La pertinence** évalue la mesure dans laquelle les interventions du projet sont restées cohérentes avec les besoins des enfants, en particulier les plus vulnérables et marginalisés, et du secteur. Le test de **pertinence** exige que les interventions soient jugées en fonction des priorités de développement et des circonstances prévalant à la date de clôture financement, et non au moment de son approbation. Il doit prendre en compte la question de savoir si les objectifs du projet reflètent un diagnostic approprié d'une priorité de développement qui reste pertinente, et si le soutien à la mise en œuvre a répondu à l'évolution des besoins du pays. Si le contexte du pays a changé de manière significative au cours de la mise en œuvre, le rapport de fin d‘exécution doit expliquer si et comment ces changements ont été pris en compte (c'est-à-dire par le biais d'une restructuration formelle ou d'autres moyens) afin de conserver toute la pertinence des objectifs. Si les objectifs énoncés sont vagues ou si un suivi ne peut pas être suffisamment bien effectué, le critère de **pertinence** reçoit une note relativement faible. [↑](#endnote-ref-4)
4. Par exemple, vous pouvez réfléchir aux points suivants : (a) La conception du projet reflétait-elle (continue-t-elle à refléter) fidèlement les **besoins du secteur**, conformément au plan sectoriel et à ses priorités ? Rétrospectivement, les **objectifs** du projet et **la trajectoire des résultats** étaient-ils **réalistes** ? (b) La conception du projet était-elle suffisamment fondée sur les **consultations** avec les différents partenaires, les **leçons tirées** des financements et programmes précédents, et les conclusions d’**études pertinentes de diagnostic et recherche** ? Les éléments concrets étaient-ils suffisamment disponibles et de qualité pour garantir une conception adéquate ? (c) Le projet a-t-il tenu compte de la **législation et des réglementations nationales**, c'est-à-dire qu'il a examiné si la réglementation, la législation et les processus réglementaires pertinents étaient en place pour que le projet réussisse ? (d) Comment le projet s'est-il assuré de **la prise en compte de** **l'évolution des circonstances** lors de la conception ? (e) Le projet a-t-il considéré le fait que les **conditions de capacité nationales/locales** nécessaires étaient en place pour que le projet réussisse ? (f) Le projet avait-il un **cadre de résultats** bien conçu (par exemple, des indicateurs appropriés pour suivre les progrès, des objectifs réalistes) et un **plan** approprié **pour le suivi** ? [↑](#endnote-ref-5)
5. Voir à l'annexe 1 l’arbre de décision pertinent pour aider à déterminer une note d'efficacité globale. L'**efficacité** est définie comme la mesure dans laquelle les objectifs du projet ont été atteints au moment de la clôture du financement (ou devraient l'être), et peuvent être attribués logiquement aux activités du projet. Pour les projets ayant plusieurs objectifs ou résultats, ne fournissez qu'une seule note d'**efficacité** globale couvrant tous les objectifs/résultats. Afin de parvenir à une note d'**efficacité** globale, chaque objectif doit être évalué séparément. La réalisation de chaque objectif doit être abordée dans le document, et leur importance relative décrite. Le cadre de résultats du projet et les cibles des résultats permettent de juger de la réalisation des résultats/objectifs, mais d'autres sources d'information, notamment d'autres recherches et évaluations d'impact pertinentes, peuvent être utilisées pour mesurer la réalisation des résultats. Même dans les cas où les indicateurs définis dans le cadre de résultats étaient excellents pour évaluer les résultats, les sources d'information multiples aident à la « triangulation » des données sur les résultats pour une évaluation plus précise de la réalisation des objectifs. Pour chaque objectif/résultat, il est important d'inclure des données probantes montrant les éléments clés de la chaîne de résultats soutenue par le projet (données probantes expliquant l'interprétation des relations de causalité logiques entre les activités/réalisations du projet et les résultats obtenus, par opposition à d'autres facteurs non liés au projet qui peuvent avoir affecté les résultats observés, tels que d'autres interventions, des changements politiques, des phénomènes naturels, des facteurs de marché, etc.) [↑](#endnote-ref-6)
6. Voir à l'annexe 1 l’arbre de décision pertinent pour aider à déterminer les notes d'efficacité au niveau des composants/objectifs. [↑](#endnote-ref-7)
7. Par exemple, vous pouvez réfléchir sur : **Le changement sectoriel** - Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué aux progrès au niveau du secteur (c'est-à-dire, contribution aux progrès du pays en termes de résultats de l'éducation ; soutien aux réformes/initiatives clés et à l'ensemble des interventions nécessaires pour les réaliser) ? **L’adéquation du projet au sein de l’ensemble du secteur** - Leprojet a-t-il complété, dupliqué ou miné d'autres interventions/programmes abordant des problèmes systémiques similaires dans le secteur ? Par ailleurs, une fois combinés, ces ensembles d'interventions ont-ils conduit à des résultats systémiques réels, et ont-ils été suffisants pour les atteindre, afin de s'attaquer au problème en question (selon les informations disponibles) ? **La résilience du système** -Leprojet a-t-il contribué à renforcer la capacité et les mécanismes du système à se protéger, à s'adapter et à rebondir face à des événements perturbateurs ? **Le renforcement des capacités** - Le projet a-t-il contribué à renforcer la capacité du système à concevoir et à mettre en œuvre des programmes éducatifs solides ? [↑](#endnote-ref-8)
8. Les facteurs de **gestion** peuvent inclure les modalités de gestion du projet/financement, les rôles et les responsabilités, etc. Les facteurs liés à la **supervision** peuvent inclure l’encadrement apporté pendant la mise en œuvre du projet, y compris l'identification opportune et proactive des problèmes et les mesures prises pour les résoudre, etc. Les facteurs liés à la **capacité** peuvent inclure les capacités institutionnelles et organisationnelles, les capacités liées aux ressources humaines et d'autres questions ayant un impact sur la capacité**.** Les facteurs liés à la **gestion financière/fiduciaire** peuvent inclure les mécanismes de passation de marchés, de financement, de budgétisation et de gestion financière en place conformément aux politiques et procédures des agents partenaires. Les facteurs **liés au suivi et à l'évaluation** peuvent inclure la qualité des dispositions de suivi et d'évaluation, comme la conception, la mise en œuvre et l'utilisation du suivi et de l'évaluation pour informer la gestion du projet/financement et la prise de décision ; les questions liées à la disponibilité des données, etc. Les facteurs liés à la **coordination, au partenariat et aux processus participatifs** peuvent inclure les principaux partenaires du projet, leurs rôles et leur engagement, des informations sur la fréquence et les raisons des consultations avec les groupes locaux des partenaires de l’éducation (GLPE) pendant la mise en œuvre du projet/financement, etc. Les **facteurs externes, les facteurs indépendants de la volonté de l’agent partenaire et la survenance de circonstances imprévues** peuvent inclure les changements macroéconomiques, les conflits et l'instabilité, les catastrophes naturelles, les changements dans l'engagement et le leadership du gouvernement, les questions liées à la gouvernance et à la politique, les difficultés techniques et logistiques imprévues, les changements quant à la portée, etc. [↑](#endnote-ref-9)
9. **Les enseignements** sont différents des faits, des observations ou des circonstances. Ils témoignent plutôt la signification plus large à retenir d'une expérience donnée. Un enseignement est généralement énoncé comme une conclusion qui a un certain degré de généralisation au-delà du projet/financement, du pays ou de la période considérée. Il est également utile d'expliquer comment/pourquoi un contexte donné a joué un rôle dans le succès ou l'échec de l'expérience - une intervention/un facteur similaire peut avoir évolué différemment selon les différents contextes des pays ou des projets/financements. Les enseignements peuvent être tirés (a) des circonstances ou événements clés favorables ou défavorables (internes ou externes au projet/financement) ; (b) des meilleures pratiques, des innovations ou des événements déterminants expérimentés lors du projet/financement ; (c) de l'évaluation des interventions/activités qui ont été comparativement plus/moins efficaces et pourquoi. [↑](#endnote-ref-10)
10. **Les recommandations** doivent fournir des suggestions concrètes sur la manière de procéder (stratégiquement ou opérationnellement) à l'avenir, si une expérience similaire devait se produire. Les recommandations doivent être applicables d’une manière générale au-delà du projet/financement en cours d'examen. [↑](#endnote-ref-11)
11. **L'efficience** mesure la manière avec laquelle les ressources et les intrants sont convertis de manière économe en résultats. L'évaluation tient compte du respect des délais et également du caractère raisonnable des coûts engagés pour atteindre les objectifs du projet par rapport aux bénéfices et aux normes reconnues (« optimisation des ressources »). Elle peut comprendre : a) une analyse économique (par ex., taux de rentabilité économique, valeur actuelle nette, rapport coût-efficacité, normes de taux unitaires, normes de service, analyse et comparaisons du moindre coût et taux de rentabilité financière, si disponible) pour déterminer si le projet représente la solution la moins coûteuse attendue pour atteindre les bénéfices identifiés et mesurables (coût par unité d'intrant ou coût par unité d'extrant), et b) les aspects de la conception et de la mise en œuvre qui ont contribué à l'efficience ou l'ont réduite, y compris des exemples de retards dans la mise en œuvre d'activités essentielles, de rotation fréquente du personnel, de problèmes et de retards dans la passation des marchés, de coûts administratifs et de composantes estimés lors de l'évaluation par rapport aux coûts réels, de dépassements de coûts, et du calendrier prévu par rapport au calendrier réel du projet (sachant que les retards ne sont pas toujours inefficaces et qu’ils peuvent, dans certains cas, permettre d'obtenir des résultats supplémentaires et des gains d'efficacité nets). Les hypothèses sous-jacentes concernant les coûts et les avantages doivent être présentées et défendues. [↑](#endnote-ref-12)
12. Par exemple : Les activités/réalisations du projet/financement ont-elles été présentées dans les plans d'action/budgets annuels sectoriels et les rapports d'avancement ? L'agent partenaire, le groupe local des partenaires de l’éducation et d'autres acteurs du secteur ont-ils organisé des sessions ou des événements de suivi conjoints, des visites de sites ou des diagnostics ? L'agent partenaire, le gouvernement et d'autres acteurs du secteur ont-ils collaboré pour coordonner leurs processus et interventions ? [↑](#endnote-ref-13)
13. **Très Insatisfaisant** - Laperformance globale de la gestion du financement a empêché la réalisation d'un ou plusieurs résultats du financement. **Insatisfaisant** - Laperformance globale de la gestion du financement a limité ou mis en péril la réalisation d'un ou plusieurs résultats du financement. **Moyennement Insatisfaisant** - Laperformance globale de la gestion du financement a retardé la réalisation d'un ou plusieurs résultats du financement, mais les problèmes ont été résolus pendant son cycle de vie. **Moyennement Satisfaisant** - La performance globale de la gestion du financement a permis au financement de réaliser la plupart de ses principaux résultats de manière efficace, avec des insuffisances modérées. **Satisfaisant** - La performance globale de la gestion du financement a permis au financement d'atteindre presque tous ses principaux résultats de manière efficace, avec seulement des insuffisances mineures. **Très Satisfaisant** - La performance globale de la gestion du financement a permis au financement d'atteindre ou de dépasser tous les principaux résultats de manière efficace, sans insuffisances majeures. [↑](#endnote-ref-14)
14. Voir à l'annexe 1 l’arbre de décision pertinent pour aider à déterminer les notes d'efficacité au niveau des composantes/objectifs. L'échelle est également la suivante : **Négligeable** - La composante/objectif n'a pas atteint (réalisation minimale, le cas échéant, ou devrait à peine ou pas atteindre) les résultats escomptés. **Limité** - La composante/objectif a partiellement atteint (ou devrait partiellement atteindre) les résultats escomptés. **Substantiel** - La composante/objectif a presque entièrement atteint les résultats escomptés ou est susceptible d’y parvenir. **Élevé** - La composante/objectif a dépassé ou entièrement atteint les résultats escomptés ou est susceptible d’y parvenir. [↑](#endnote-ref-15)
15. Pour les définitions de chaque note, voir la section II. 1 Efficacité globale. [↑](#endnote-ref-16)
16. Les définitions largement acceptées de ces sous-groupes sont fournies à titre de référence uniquement, car nous savons que les descriptions et les critères de mesure des sous-groupes dépendent du contexte : **Filles/femmes**: filles, adolescentes d’âge scolaire et autres étudiants. [**Enfants en situation de handicap**](http://glossary.uis.unesco.org/glossary/map/terms/176) : enfants d’âge scolaire présentant des déficiences, des limitations d'activité et des restrictions de participation. Une déficience est un problème de fonction ou de structure corporelle ; une limitation d'activité est une difficulté rencontrée par un individu dans l'exécution d'une tâche ou d'une action ; tandis qu'une restriction de participation est un problème rencontré par un individu dans son implication dans les situations de la vie courante. **Enfants** [**réfugiés**](https://www.unhcr.org/what-is-a-refugee.html): enfants d’âge scolaire qui ont fui la guerre, la violence, les situations de conflits ou les persécutions et qui ont traversé une frontière internationale pour trouver la sécurité dans un autre pays. **Enfants** [**déplacés à l'intérieur de leur pays**](https://emergency.unhcr.org/entry/250553/idp-definition) : enfants d’âge scolaire qui ont été forcés ou contraints de fuir ou de quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison de ou pour éviter les conséquences d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou causées par l'homme, et qui n'ont pas franchi une frontière étatique internationalement reconnue. **Enfants** [**non scolarisés**](http://glossary.uis.unesco.org/glossary/en/home) : enfants d’âge scolaire qui ne sont pas scolarisés ou qui ne vont pas à l'école. Les enfants non scolarisés englobent à la fois les abandons scolaires et les enfants qui n'ont jamais été scolarisés. Ce deuxième groupe peut être constitué d'enfants scolarisés tardivement ou d'enfants qui n'iront jamais à l'école. **Enfants issus de** [**minorités**](https://www.ohchr.org/EN/Issues/Minorities/Pages/internationallaw.aspx) **ethnoculturelles/linguistiques marginalisées** : enfants d'âge scolaire issus d'un groupe numériquement inférieur au reste de la population d'un État, en position non dominante, dont les membres - ressortissants de l'État - possèdent des caractéristiques linguistiques différentes de celles du reste de la population. [↑](#endnote-ref-17)
17. La catégorie "Autres" comprend les étudiants au-delà de l'âge scolaire du préprimaire au secondaire qui ne sont pas déjà inclus (les adolescents non scolarisés et les apprenants adultes participant à l'éducation non formelle). [↑](#endnote-ref-18)